



Le Journal

Agricole

Mensuel d'information agricole et rurale



Programme de Développement Rural y compris l'Agriculture
ProDRA
Le partenariat agricole de la Coopération Germano-Togolaise

N°019 - Novembre 2014

Efforts pour une sécurité alimentaire



DE LA NÉCESSITÉ D'ACCORDER UNE IMPORTANCE À LA FEMME RURALE P. 3

LE TOGO
P. 4 EN PASSE DE BÉNÉFICIER D'UNE INITIATIVE SPÉCIALE DU GOUVERNEMENT ALLEMAND



Développement communautaire
108 MILLIONS POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR DE L'EAU AU TOGO P. 8



Tribune du DG de la FAO L'AGRICULTURE FAMILIALE : NOURRIR LE MONDE P. 7



Interview de l'expert burkinabè André Tandjiékpon sur la filière anacarde

«Le potentiel en termes d'emploi dans la filière anacarde est énorme au Togo...» P. 10

L'AGRICULTURE FAMILIALE: NOURRIR LE MONDE

Par José Graziano da Silva

La lutte contre la faim progresse dans le monde entier mais, au vu des quelques 805 millions de personnes qui n'ont toujours pas suffisamment à manger, on se dit qu'il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

Soixante-trois pays en développement ont déjà atteint l'Objectif du Millénaire pour le développement – réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion de personnes souffrant de sous-alimentation chronique. Le parcours de ces pays nous enseigne que, si l'on veut gagner la guerre contre la faim, un engagement politique, une approche globale, la participation de l'ensemble de la société et l'agriculture familiale sont des éléments indispensables.

Partout dans le monde, les exploitations familiales jouent un rôle essentiel sur les plans socio-économique, environnemental et culturel. Malgré les graves problèmes rencontrés, ce rôle doit être tenu en haute estime et renforcé au moyen de l'innovation.

Consciente de cet enjeu, l'Organisation des Nations Unies a proclamé 2014 «Année internationale de l'agriculture familiale». Cette année, la Journée mondiale de l'alimentation rend hommage, entre autres, à la contribution qu'apportent les agriculteurs familiaux à la sécurité alimentaire et au développement durable: ils nourrissent le monde et prennent soin de la terre.

À la lecture du rapport annuel de la FAO sur la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (SOFA), l'importance accordée à l'agriculture familiale paraît tout à fait justifiée.

Environ 500 millions des 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde sont dirigées par des familles. Ces agriculteurs familiaux sont les principaux gardiens de nos ressources naturelles. En tant que secteur, l'agriculture familiale est le premier employeur de la planète; elle fournit plus de 80 pour cent de la nourriture mondiale en valeur, est souvent le principal producteur d'aliments frais et gagne du terrain dans la



José Graziano da Silva,
Directeur général de la FAO

production de produits laitiers, de volailles et de porcs.

Or, de nombreux agriculteurs familiaux, en particulier ceux qui pratiquent une agriculture de subsistance, font partie des 70 pour cent de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire vivant en zone rurale. Cela signifie qu'il y a une marge de progrès considérable, pourvu qu'ils bénéficient d'un soutien adéquat. Le rapport sur la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture met en évidence les difficultés auxquelles est confronté le secteur et propose des mesures concertées pouvant être mises en œuvre pour les surmonter.

La production, la commercialisation et la consommation de produits alimentaires ont connu de profonds changements ces dernières décennies.

Au cours de cette période, la productivité agricole a augmenté de façon spectaculaire, grâce notamment aux progrès scientifiques et technologiques. La population mondiale, qui ne cesse de croître et qui est de plus en plus urbanisée, dépend d'une nourriture produite par un pourcentage d'agriculteurs bien plus faible qu'il ne l'était au sortir de la deuxième guerre mondiale. Le marché des produits agricoles

et alimentaires s'est mondialisé. L'alimentation de la grande majorité des gens à travers le monde repose sur quatre produits de base seulement.

Il faut adapter l'agriculture familiale – et le soutien qu'elle reçoit – de manière qu'elle puisse faire face à cette évolution. L'innovation est essentielle si l'on veut y parvenir: les exploitations familiales doivent faire preuve d'innovation concernant les systèmes qu'elles utilisent; les pouvoirs publics doivent faire preuve d'innovation s'agissant des politiques qu'ils mettent en œuvre pour soutenir l'agriculture familiale; les organisations de producteurs doivent faire preuve d'innovation pour mieux répondre aux besoins des exploitations familiales; et les instituts de recherche et de vulgarisation doivent faire preuve d'innovation en passant d'un processus axé sur la recherche qui s'appuie principalement sur le transfert de technologie à une approche qui rend possibles et récompense les innovations des agriculteurs familiaux eux-mêmes.

En outre, l'innovation, sous toutes ses formes, doit être un levier d'insertion; favoriser la participation des agriculteurs familiaux à la production, à l'échange et à l'utilisation des connaissances afin qu'ils aient la

maîtrise du processus; tenir compte à la fois des avantages à saisir et des risques encourus et être tout à fait adaptée aux contextes locaux.

De toute évidence, les agriculteurs familiaux doivent produire suffisamment de nourriture non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour les autres ruraux qui n'ont pas d'activité agricole et pour les citadins. Ils doivent également en tirer un revenu, qui leur permettra d'acheter des intrants, tels que des semences et des engrais, mais aussi de mener une vie décente, et notamment de financer l'éducation de leurs enfants et d'autres besoins.

Le renforcement de l'agriculture familiale profite à tous: des disponibilités alimentaires plus importantes se traduisent localement par une plus grande sécurité alimentaire et par la possibilité de produire de la nourriture pour les marchés locaux ou d'acheter de la nourriture sur ces marchés. Par voie de conséquence, cela signifie des repas composés d'aliments plus frais et plus sains, qui respectent la culture locale et mettent à l'honneur les produits locaux, et qui contribuent à améliorer la nutrition mais également à injecter davantage d'argent dans les économies locales, favorisant ainsi leur

développement. La liste des avantages potentiels qu'offre l'agriculture familiale ne s'arrête pas là; on pourrait aussi évoquer, par exemple, les liens pouvant être établis entre la production locale et les repas scolaires ou la promotion d'entreprises capables de soutenir une production en expansion.

Ces efforts favorisent un développement durable des territoires ruraux, objectif auquel tout le monde – agriculteurs, communautés et gouvernements – devrait contribuer. Lorsque l'on associe soutien à la production et protection sociale ainsi que divers types d'aides publiques, tels qu'un meilleur accès aux soins de santé et à l'éducation, on peut faire entrer le développement durable dans un cercle véritablement vertueux.

Il convient d'accorder une attention particulière aux femmes et aux jeunes dans le cadre des efforts concertés visant à promouvoir une croissance économique écologiquement viable et propice à l'intégration sociale. Les femmes jouent un rôle essentiel – qui n'est pourtant pas toujours apprécié à sa juste valeur – à tous les stades du système alimentaire: elles participent à la production et à la commercialisation des denrées et veillent aussi à nourrir convenablement leur famille. Dans le même temps, il faut enrayer l'exode des jeunes ruraux, souvent obligés d'aller voir ailleurs lorsqu'ils souhaitent améliorer leurs conditions de vie. Nous devons créer les conditions qui permettront aux jeunes d'envisager une vie en milieu rural riche d'avenir, grâce notamment à des programmes de formation qui pourraient contribuer à développer leur esprit d'entreprise.

Alors que l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se rapproche à grands pas, nous devons œuvrer ensemble en vue de créer l'avenir auquel nous aspirons: un avenir viable, dans lequel la faim n'aura pas sa place. Les agriculteurs familiaux sont des acteurs de cette mobilisation.

Campagne « TeleFood » de la FAO

UNE SOLIDARITÉ ENVERS LES AGRICULTEURS DEMUNIS

TeleFood est une campagne destinée à recueillir des fonds pour les agriculteurs démunis qui doivent leur permettre de lancer des micros projets. Le lancement de cette campagne pour 2014 au Togo a été effectué mardi 14 octobre par le représentant de la FAO au Togo, Isaac Antonio Monteiro.

Organisée depuis 1997, TeleFood a permis de récolter 280 millions de Fcfa en faveur de 94 projets agricoles. Cette campagne annuelle menée par la FAO vise la réduction du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde par la mobilisation des ressources destinées à des projets de lutte contre la faim. Il s'agit également de sensibiliser l'opinion publique sur la

situation de la faim dans le monde par l'organisation d'émissions, des concerts et autres manifestations.

Ainsi à cette occasion, Isaac Antonio Monteiro et le Ministre de l'Agriculture Ouro-Koura Agadazi, ont tous appelé les particuliers et les entreprises à se mobiliser dans le cadre de cette campagne.

Le Fonds spécial du TeleFood finance de petits projets locaux dans des pays en développement et des pays en transition. Les donations au Fonds spécial vont directement à des projets locaux de développement en faveur des agriculteurs pauvres, en particulier les femmes, les jeunes (dans les écoles et les orphelinats) et les personnes handicapées et servent à financer des

outils, semences et autres intrants essentiels dont ils ont besoin pour cultiver des plantes vivrières pour leur famille et leur communauté.

Nombre des projets sont aussi créateurs de revenu, fournissant ainsi aux agriculteurs et aux pêcheurs les liquidités dont ils ont vraiment besoin pour payer les soins de santé, le logement, l'éducation et d'autres biens et services de première nécessité. Les budgets des divers projets sont limités à 10 000 dollars US et tous les investissements doivent être effectués dans un délai de 12 mois.



Efforts pour une sécurité alimentaire : DE LA NÉCESSITÉ D'ACCORDER UNE IMPORTANCE À LA FEMME RURALE

« *Autonomisation économique de la femme rurale* », c'est autour de cette thématique que la Togo célèbre la journée internationale de la femme rurale pour le compte de cette année 2014 dont l'apothéose est prévue le 13 Novembre prochain à Kara. Une occasion pour les uns et les autres de démontrer encore une fois l'important rôle que jouent les femmes dans les milieux ruraux dans la production de la richesse économique à travers le secteur agricole.

Selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2010 au Togo, 62,3 % de la population réside dans les milieux ruraux. L'agriculture occupe 72 % de la population et les femmes représentent 53 % des travailleurs du secteur agricole. La Ministre Dédé Ahouéfa Ekoué en charge de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation souligne dans un message donné le 15 octobre dernier que les femmes rurales jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire car « elles assurent des fonctions clés dans l'alimentation et la santé des familles, l'éducation des enfants, l'accompagnement des personnes vulnérables (personnes âgées, orphelins) dans les communautés ». Cependant, malgré cette situation, les femmes rurales demeurent confrontées à de nombreux défis et autres inégalités. Parmi ceux-ci, les difficultés d'accès à la terre parce que seules 19,9% des femmes possèdent la terre contre 80,1% des hommes, et les

revenus moyens des petites entreprises agricoles et familiales est de 52.370 CFA pour les femmes contre 75.070 francs CFA pour les hommes, selon Dédé A. Ekoué. Elle ajoute en disant que les inégalités socioculturelles et les vulnérabilités liés aux zones rurales constituent des freins à l'épanouissement des femmes rurales et par ricochet, empêchent ces dernières de contribuer pleinement à hauteur de leur potentiel au développement du pays.

En vue de relever donc ces défis pour que la femme rurale puisse libérer son plein potentiel, pour une plus grande contribution aux processus de développement, il est essentiel que tous les acteurs fassent un effort pour que les femmes rurales exploitent toutes les opportunités qui leur sont offertes. « Il nous faut renforcer les capacités de production des femmes en les encourageant et en les soutenant dans l'utilisation de la technologie pour la production et la conservation. Il est



Une femme dans un champ de riz

fondamentale de renforcer l'accès aux marchés car trop de femmes rurales produisent mais ne tirent pas un bénéfice optimal de leur vente soit en raison de la faible maîtrise de circuit de vente », recommande Dédé Ahouéfa Ekoué.

Il faut préciser qu'à l'occasion de la célébration de cette journée, le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki Moon a lancé un appel à toutes les Nations afin d'œuvrer pour la protection des droits fondamentaux des femmes rurales en soutenant leur émancipation économique et en

leur donnant la possibilité de contribuer pleinement à un avenir commun.

Au Togo, la Ministre Dédé Ahouéfa Ekoué annonce le lancement en novembre d'un programme d'entrepreneuriat féminin. Ce programme entend permettre aux femmes de mieux capitaliser sur les opportunités existantes en vue d'accroître leur autonomisation économique. Aussi, les efforts seront-ils intensifiés pour l'alphabétisation des femmes et contre les violences faites à ces dernières avec le soutien des communautés. Ce nouveau

programme viendra ainsi s'ajouter aux autres déjà existants en matière de renforcement de l'autonomisation de la femme rurale parmi lesquels : le Programme de Soutien aux Activités Economiques de Groupements (PSAEG), le Programme d'Appui au Secteur Agricole (PASA), le Projet d'Entrepreneuriat Rural (PER), et plus récemment le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI).

Bruno Kossi

Finance inclusive

BIENTÔT UN NOUVEAU PRODUIT ADAPTÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

Une bonne nouvelle dans le monde des producteurs agricoles au Togo. Ce secteur va bientôt accueillir un nouveau produit financier, dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) dans le pays. L'information a circulé au cours de la célébration de la semaine de la micro finance qui s'est déroulée du 13 au 17 octobre dernier.

Selon la Ministre Victoire Tomégah-Dogbé en charge du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, les réflexions sont en cours pour l'opérationnalisation de ce produit en adéquation avec les réalités du monde agricole et rural. Ce produit dont la concrétisation sera effective dans un futur proche, sera le deuxième produit du FNFI après celui de l'Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF). La célébration de la Semaine Nationale de la Micro finance au



Des bénéficiaires du produits APSEF manifestant leur joie

Togo autour du thème « Cap sur l'inclusion financière au Togo » a été une manifestation qui est destinée à faire la promotion d'une finance accessible à tous au Togo. Elle a également permis des échanges nourris entre acteurs de la finance inclusive venus de plusieurs pays

africains et des organisations internationales.

L'ambition, dit Victoire Tomégah-Dogbé, est de trouver les stratégies et mécanismes qui permettront aux Systèmes Financiers Décentralisés d'occuper la place qui leur revient surtout dans le



La ministre du Développement à la base, Victoire Tomégah-Dogbé lors de la semaine de la micro finance

financement des populations à la base en vue de leur permettre d'être plus professionnelles et innovantes au service des populations les moins nanties du Togo.

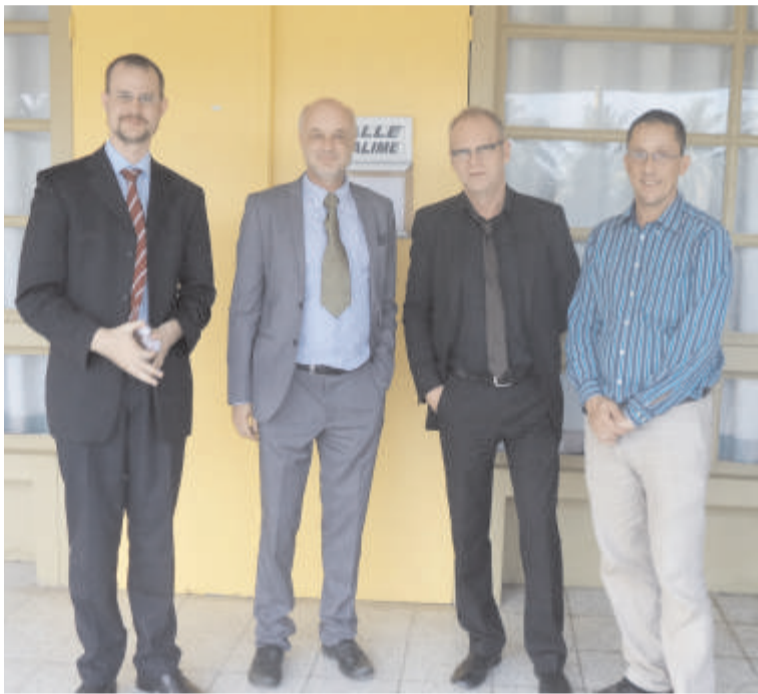
Selon Prosper Houenou, Directeur général du FNFI, le crédit APSEF lancé en avril

dernier connaît un franc succès en termes d'impact positif sur le revenu des ménages. Un produit qui, dit-il, a eu l'adhésion de toutes les populations et a déjà servi 211 846 personnes au 15 octobre 2014 sur les 300 000 estimées avant la fin de l'année.

David SOKLOU

Développement du secteur de l'agroalimentaire : **LE TOGO EN PASSE DE BENEFICIER D'UNE INITIATIVE SPECIALE DU GOUVERNEMENT ALLEMAND**

Si tout va bien, le Togo va bénéficier d'un nouveau programme dans le secteur de l'agroalimentaire. Il s'agit du programme dénommé « Centres d'innovations verts » qui dérive de l'initiative spéciale « Un seul monde sans faim » financé par le Gouvernement allemand à travers son Ministère de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Les résultats de la mission d'évaluation sur la faisabilité de la mise en œuvre de ce projet sur le terrain ont été au menu d'une rencontre d'échange entre les principaux acteurs concernés le 22 octobre dernier à Lomé. Laquelle mission qui note des sentiments de satisfaction.



La délégation de la mission allemande avec les responsables du ProDRA à Lomé

L'objectif de ce projet est d'apporter des innovations dans les secteurs agricole et agroalimentaire en vue de permettre l'augmentation des revenus des exploitants et l'amélioration de la situation de l'emploi et de l'approvisionnement en produits alimentaires. Ce programme concerne surtout des innovations dans le secteur agroalimentaire et de la sécurité alimentaire dans trois chaînes à valeurs ajoutées spécifiques choisies de façon participative lors de la mission sur le terrain. Il s'agit du soja,

de l'arachide et de l'anacarde. L'appui se concentre surtout sur le maillon transformation et commercialisation de la chaîne et ce sont les petits exploitants, les exploitations familiales les PME et le personnel des entreprises de transformation qui sont concernés.

La mission d'examen de la mise en œuvre prochaine de ce programme au Togo conduite par le consultant Matthias Bartholdi note des sentiments de satisfaction après les travaux. Suite aux visites de terrain, la mission a en effet



Quelques acteurs du secteur agroalimentaire togolais lors du partage des résultats de la mission

noté les principales remarques suivantes : un grand dynamisme en ce qui concerne les filières prises en compte aussi par la PNIASA, des possibilités existantes pour les petits exploitants de générer des revenus, l'existence de structures de formation, de vulgarisation, et de recherche (étatiques et privées) et aussi une grande motivation pour participer aux programmes d'innovation à tous les niveaux. La mission note également l'existence dans le pays des premières approches d'innovation (plate formes, salon et foires), des potentiels et possibilités de marchés qui sont sous exploités. Les autres remarques concernent le fait que le secteur agroalimentaire privé au Togo est dominé par les petites entreprises et que le maillon de la production primaire est mieux promu que les maillons de la transformation et de la commercialisation.

C'est dire que le Togo est bien partie pour être retenu pour ce programme car il s'agit d'un

projet compétitif avec treize autre pays. « J'ai senti une grande motivation et je vois que le Togo a beaucoup de potentialités ; et si je compare avec les autres pays de la sous région, je dois dire que le Togo est un peu en arrière mais cela ouvre beaucoup de portes. Si nous prenons certains pays qui sont en avance, la marge de manœuvre est très limitée. Ici, les gens ont toutes les possibilités pour agir et surtout très motivés », a laissé entendre Matthias Bartholdi à la fin de la mission. « Pour le démarrage de ce projet, nous espérons que les premiers pas vont avoir lieu en janvier 2015. C'est un projet qui est limité à trois (03) ans parce qu'il s'agit d'une initiative spéciale qui n'est pas dans le cadre de la coopération bilatérale », a-t-il ajouté avant de poursuivre que « comme c'est un projet compétitif, la meilleure offre va gagner et nous espérons qu'avec cette offre du Togo, ça peut aboutir à quelque chose car je vois aussi que tous les acteurs sont prêts à s'investir ».

Le projet aura sa propre équipe à Lomé, à Kpalimé et à Sokodé,

et sera rattaché au Programme de Développement Rural y compris l'Agriculture (ProDRA) qui jouera le rôle de supervision. Sa réalisation sera placée sous la tutelle du Ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Les acteurs de l'exécution seront l'Agence de coopération allemande GIZ, le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche et éventuellement le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé. Les autres structures d'intervention sont les organisations de formation et de recherche (ICAT, ITRA, INFA de Tové, DRAEP) de même que les organisations paysannes, les structures privées et autres prestataires de service. La mise en place de Centres d'innovations verts au Togo va donc permettre d'asseoir un système de diffusion d'innovations et d'information dans les maillons spécifiques des trois chaînes de valeur ajoutée pris en compte par le programme à savoir le soja, l'arachide et l'anacarde.

David SOKLOU

VERS UNE MODERNISATION DU SYSTEME DE FORMATION AGRICOLE

Comment bâtir un système de formation plus performant et à même de soutenir au mieux l'industrialisation de l'agriculture togolaise ? C'est une question qui a amené à l'organisation les 21 et 22 octobre dernier à Lomé d'un forum national agricole et rural. Ce forum axé sur le thème « quelle formation agricole pour l'agriculture togolaise moderne » a été suivi d'un atelier de lancement du plan stratégique de l'École

Supérieur d'Agronomie de l'Université de Lomé (ESA/UL). Ce forum a servi de cadre à tous les acteurs du développement agricole au Togo de revoir la formation agricole et rural et surtout la nécessité d'accroître les investissements en ce qui concerne les ressources humaine dans le domaine agricole.

« Il est aujourd'hui clairement établi que l'agriculture togolaise constitue le pilier autour duquel doit se bâtir le

développement économique du Togo. Pour cela, nous devons garantir à cette agriculture, des ressources humaines qualifiées », souligné le Prof. Komlan Sanda, Directeur de l'ESA. « Il est impérieux d'apporter un appui conséquent dans l'élaboration des stratégies visant à promouvoir une croissance économique basée sur l'agriculture dont le facteur humain serait le maillon essentiel », indique pour sa

part Dr Konlani Dindioque, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la pêche.

Plusieurs sous thèmes étaient au menu de cette rencontre parmi lesquels la politique, la gouvernance, et la gestion du système de formation au Togo, le système d'enseignement et d'apprentissage en matière de formation agricole et rural et le financement et les stratégies de mobilisation des ressources. Les recommandations issues

de ce forum serviront à redéfinir et surtout moderniser le système de formation agricole et rural de l'ESA.

La relance de l'agriculture togolaise est inscrit depuis quelques années parmi les priorités du Gouvernement surtout avec l'élaboration et la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Chris Dada



LES FONDEMENTS DE L'ASSISTANCE DE LA FAO : COMPRENDRE POUR MIEUX ASSISTER

Par Isaac Antonio MONTEIRO

Les interventions de la FAO, dans le cadre de son assistance aux Etats membres, sont basées sur sa vision de partenariat qui reposent sur les 5 Objectifs Stratégiques (OS) de l'Organisation, à savoir: 1) Contribuer à éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition ; 2) Rendre l'agriculture, la foresterie et la pêche plus productives et plus durables ; 3) Réduire la pauvreté rurale ; 4) Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces et 5) Améliorer la résilience des moyens d'existence face aux catastrophes.

Pour que ces Objectifs Stratégiques se traduisent en décisions politiques, programmes ou projets techniques de développement sur le terrain (au niveau des pays), il est indispensable que les bénéficiaires et les réalités sociales ciblées par les actions des Gouvernements soient mieux étudiés, connus et compris. Ce sont ces prémisses qui constituent les fondements de l'assistance de la FAO.

C'est dans cette perspective que les avantages comparatifs de la FAO, notamment ses connaissances et savoir-faire techniques dans la formulation des politiques, programmes et projets de développement pour le secteur agricole, au sens large, ainsi que pour l'environnement et pour d'autres domaines de son mandat, doivent être mieux appropriés et utilisés. Ainsi, l'objectif de cet article est de contribuer à une meilleure compréhension des



Isaac Monteiro Antonio, représentant résident de la FAO au Togo

fondements de l'assistance de la FAO.

Agence Spécialisée des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, la FAO est une Agence technique d'exécution de par la nature de son mandat et de sa vocation institutionnelle. A la différence d'autres partenaires techniques et financiers, elle n'est donc pas une Agence de financement, malgré sa constante contribution financière, à travers son Programme de Coopération Technique connu sous le sigle TCP (Technical Cooperation Programme).

Les initiatives de financement des études et projets de la part de la FAO sont prises dans la perspective de

créer des conditions pour que les départements sectoriels des Gouvernements puissent être mieux outillés sur le plan technique, programmatique et stratégique, ainsi que du point de vue institutionnel pour mener à bien la politique de développement du secteur agricole, avec la contribution des autres partenaires.

Dans ce sens, la FAO aide les Gouvernements à faire en sorte que la formulation de politiques, de programmes d'investissements, de plans d'action et de projets soit fondée sur des connaissances factuelles des réalités que l'on veut transformer ou sur lesquelles on veut intervenir. Par exemple, l'assistance financière et technique apportée récemment au Recensement National Agricole au Togo (un véritable cas de succès) est un exemple illustratif d'assistance technique et financière privilégiée par la FAO. Ce travail permet de générer des données et des statistiques crédibles et renforce les capacités analytiques du Gouvernement dans ses actions. Un autre exemple illustratif est l'étude sur les options de reconversion des femmes exploitantes de sable et gravier marins au Togo, financée par la FAO.

Cette assistance a permis de comprendre les avantages socio-économiques de cette activité pour les femmes et les jeunes et de révéler les conséquences sociales de l'interdiction de cette activité, si des options viables de reconversion ne sont pas proposées à ces femmes et jeunes.

A cet effet, il est important de comprendre que tout ce que les producteurs agricoles font, comment et pourquoi ils le font (comme dans toutes activités humaines), est basé sur leur culture, leur religion, leur tradition et leur propre perception des choses et d'eux-mêmes, à partir desquelles ils construisent leur mode de vie, leurs stratégies de survie ou leurs conditions d'existence. Ainsi, pour que l'on puisse les assister dans leurs activités de production, de transformations, de commercialisation ou de consommation, il est impératif de mieux cerner les formes et contenus des réalités auxquelles ces hommes et femmes sont confrontés dans leur vie quotidienne et qui, à plusieurs égards, conditionnent leur choix et leur vision du monde et, par conséquent, leur mode de production.

C'est sur la base de cette compréhension que l'on peut mieux assister et encadrer ces hommes et femmes, qui sont les principaux acteurs du secteur agricole, dans un processus de développement harmonieux et intégré visant à combattre la pauvreté, éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.

En prélude à la tournée de l'IAAS : LES ETUDIANTS EN SCIENCES AGRONOMIQUES INFORMES SUR L'IMPORTANCE DE L'AGROTOUTOURISME

Les étudiants en Agronomie de l'Université de Lomé ont été informés mercredi 15 octobre dernier sur l'importance de l'agrotourisme et de l'entrepreneuriat en milieu rural au Togo. C'est à travers une conférence débat organisée par la branche togolaise de l'organisation internationale des étudiants en agriculture et sciences connexes (IAAS). Une activité qui entre dans le cadre de la tournée que cette association organise dans les prochains jours sur toute l'étendue du territoire nationale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet dénommée « Farming Knowledge », les étudiants en sciences agronomiques de l'Université de Lomé (UL) entreprennent une tournée nationale de découverte agricole. Dans cette logique, les participants ont été conviés à cette conférence tenue au Campus Numérique francophone de l'UL et dont l'ouverture a été présidée par Noël BATAKA, le Secrétaire général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP). A travers cette conférence, les étudiants ont eu à s'approprier le concept de

l'opportunités qu'offre l'entrepreneuriat en milieu rural suite aux communications données par Mme DJOBO Touré, chef division communication et relations publiques au Ministère du Tourisme et LATE Teteh, chargé des Etudes au Secrétariat général du MAEP et coordonnateur du « Farming Knowledge » de l'IAAS.

C'est d'ailleurs pour amener les étudiants futurs agronomes à toucher les réalités du terrain que cette tournée de découverte est organisée. Elle vise entre autres plusieurs objectifs : Permettre aux étudiants de découvrir le

potentiel agricole du Togo et de toucher du doigt les réalités agricoles du Togo. Il s'agit également de mettre en relation les étudiants en formation agricole et rurale et les différentes structures agricoles au Togo, impliquer davantage ces étudiants dans le processus du développement durable afin qu'ils puissent initier des projets de développement agricole et rural et d'apporter des appui-conseils aux producteurs agricoles.

Créée en 1957 à Tunis, l'IAAS (International Association of Students in Agricultural and related Sciences) est une organisation internationale

apolitiques, sans distinction de races, de religion, d'ethnie, de nationalité et de statut social. Elle est entièrement dirigée par les étudiants et récents diplômés. Elle a pour principal but d'encourager les échanges de connaissances, d'informations et d'idées entre les étudiants, et d'améliorer la compréhension mutuelle entre les étudiants en agriculture et sciences connexes de part le monde. Son siège national se trouve à l'Ecole Supérieure d'Agronomie de l'Université de Lomé.

David SOKLOU

CONTACTS IAAS-Togo :

Email: iaastogo77@gmail.com /
farmingknowledge2014@gmail.com

Téléphone :

(+228) 24 50 23 57/ 92 30 70 66/ 91 34 94 13



Journée mondiale de l'alimentation 2014 : L'AGRICULTURE FAMILIALE AU CŒUR DES DEBATS

Après Kévé en 2011, Vogan en 2012 et Kara en 2013, c'est la ville de Sokodé qui a été retenue pour la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA), édition 2014 ; occasion de sensibiliser l'opinion publique sur l'importance de la pratique de l'agriculture familiale qui demeure le moteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.

A la lecture du rapport annuel de la FAO sur la situation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture (SOFA), l'importance accordée à l'agriculture familiale paraît tout à fait justifiée.

Environ 500 millions des 570 millions d'exploitations agricoles dans le monde sont dirigées par des familles. Ces agriculteurs familiaux sont les principaux gardiens de nos ressources naturelles. L'agriculture familiale est le premier employeur de la planète ; elle fournit plus de 80% de la nourriture mondiale en valeur et est le principal producteur d'aliments frais et gagne du terrain dans la production de produits laitiers, de volailles et de porcs. Or de nombreux agriculteurs familiaux, en particulier ceux qui pratiquent une agriculture de subsistance, font partie des 70% de la population mondiale en situation d'insécurité alimentaire vivant en zone rurale. Cela signifie qu'il y a une marge de progrès considérables, pourvu qu'ils bénéficient d'un soutien adéquat. Le rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, met en évidence les difficultés auxquelles est confronté le secteur et propose des mesures concertées pouvant être mises en œuvre pour les surmonter.

Partout dans le monde, les exploitations familiales jouent un rôle essentiel sur les plans socioéconomique, environnemental et culturel. Malgré les graves

problèmes rencontrés, ce rôle doit être tenu en haute estime et renforcé au moyen de l'innovation. Consciente de cet enjeu, l'Organisation des Nations Unies a proclamé 2014 « Année internationale de l'agriculture familiale ». Cette année la Journée Mondiale de l'Alimentation rend hommage, entre autres, à la contribution qu'apportent les agriculteurs familiaux à la sécurité alimentaire et au développement durable, étant donné qu'ils nourrissent le monde et prennent soin de la terre.

« La production, la commercialisation et la consommation de produits alimentaires ont connu de profonds changements ces dernières décennies. Au cours de cette période, la productivité agricole a augmenté de façon spectaculaire grâce notamment aux progrès scientifiques et technologiques. La population mondiale qui ne cesse de croître et qui est de plus en plus urbanisée dépend d'une nourriture produite par un pourcentage d'agriculteurs bien plus faible qu'il ne l'était au sortir de la deuxième guerre mondiale. Le marché des produits agricoles et alimentaires s'est mondialisé », a noté le Représentant de la FAO au Togo, M. Antonio ISAAC MONTEIRO.

De toute évidence, les agriculteurs familiaux doivent produire suffisamment de la nourriture non

seulement pour eux-mêmes mais aussi pour les autres ruraux qui n'ont pas d'activité agricole et pour les citadins. Ils doivent également en tirer un revenu qui leur permettra d'acheter des intrants, tels que les semences et des engrais, mais aussi de mener une vie décente et notamment de financer l'éducation de leurs enfants et d'autres besoins.

«Le renforcement de l'agriculture familiale profite à tous : des disponibilités alimentaires plus importantes se traduisent localement par une plus grande sécurité alimentaire et par la possibilité de produire de la nourriture pour les marchés locaux ou d'acheter de la nourriture sur ces marchés », a ajouté M. MONTEIRO.

Selon le Ministre l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, les efforts du gouvernement en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire ont été reconnus par la FAO qui a distingué le Chef de l'Etat en juin 2013 pour ses performances dans la réduction de 32,6% à 16,2% du taux de sous-alimentés au Togo. Le Colonel Agadazi reconnaît toute fois qu'il y a encore du travail : « malgré les réussites qui nous réjouissent tant, les défis à relever restent énormes. Nous devons davantage faire d'efforts vers la construction d'une agriculture compétitive, durable et rentable qui puisse permettre de rompre le cercle vicieux de la pauvreté, de la faim et de la malnutrition pour que dans les



Le représentant résident de la FAO au Togo (à dr.) accompagné des ministres de l'Agriculture et de l'Environnement lors de la conférence de presse de lancement de la JMA 2014

prochaines années, l'objectif faim zéro soit une réalité concrète dans notre pays»

Le Ministère de l'Agriculture a en outre souligné à cette occasion qu'après trois années de mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire, les résultats sont palpables et satisfaisants. Il indique que le Togo connaît une amélioration de la production céréalière notamment le maïs, le riz et le sorgho, une augmentation de la production cotonnière et un regain d'intérêt pour la culture de café et de cacao.

Il convient de noter que depuis 1997 et chaque année, la célébration de la Journée Mondiale de l'Alimentation est couplée avec l'opération TELEFOOD. Cette opération est une campagne annuelle de sensibilisation dont l'objectif est de recueillir des fonds pour aider les

petits agriculteurs démunis à réaliser des micros projets à effets multiplicateurs pouvant améliorer leurs conditions de vie.

A cet effet, de 1997 à 2011, le Togo a bénéficié d'environ 280 millions de F CFA qui ont servi au financement de 94 micros projets répartis sur toute l'étendue du territoire national.

L'agriculture familiale est étroitement liée à la sécurité alimentaire. Dans les pays en développement comme dans les pays développés, c'est la forme dominante d'exploitation agricole qui produit l'essentiel de la production vivrière. C'est donc à juste titre que le thème retenu cette année pour la Journée Mondiale de l'Alimentation est "l'Agriculture familiale : nourrir le monde, préserver la planète".

Elzam Giovanni

LES ÉGLISES APPELLENT AU RENFORCEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET AU RÔLE DES FEMMES DANS L'AGRICULTURE

Lors de la Journée Mondiale de l'Alimentation, l'Association des Conseils Chrétiens et des Églises en Afrique de l'Ouest, ACCEAO, siège à Lomé, a lancé la Semaine d'Action des Églises sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition 2014. Pendant toute la semaine du 12 au 19 Octobre, les églises de la région ont plaidé pour orienter les politiques et systèmes alimentaires vers la production et la consommation locale et pour l'amélioration de la qualité de vie de centaines de millions d'agriculteurs familiales.

Plus de 200 leaders religieux, représentants des Fédérations Paysannes et des Associations de Femmes venus des différentes régions du Mali, et des pays comme le Nigeria, le Togo et le Bénin ont pris part au lancement régional de la Semaine d'Action des Églises sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition 2014, organisé à Tominian, située à 465 km de la capitale malien Bamako. "Nous sommes venus au Mali pour célébrer et apprécier le travail du paysan. Il est celui qui fournit les sources de la vie, la santé et les économies locales. Lors de la Journée Mondiale de l'Alimentation, nous encourageons et prions pour leur travail acharné pour qu'il soit fructueux, renforcé et préservé." a déclaré le Très Révérend Jacques Agnimel de l'Église Méthodiste Unie de la Côte d'Ivoire

La réunion appelait à l'amélioration des politiques à l'appui des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest. Selon le communiqué de l'ACCEAO et ses églises membres, basées dans 13 pays de la sous-région, l'appui des états et des partenaires techniques et financiers devrait se baser davantage sur les besoins effectifs des producteurs familiaux à petite échelle, ceux-

ci fournissent 90% de la nourriture consommée en Afrique de l'Ouest.

Le rôle des femmes pour accroître la production et la sécurité alimentaire était un élément central au cours des débats du forum. Révérend Dr. Jallah Jr, Secrétaire Général de l'ACCEAO rappelait que les droits des femmes aux ressources foncières et agricoles demeuraient un défi majeur: «Nous devons reconnaître le rôle de la femme dans la production alimentaire, de la paysanne à la ménagère, et des mères travailleuses comme des donneurs majeurs d'aliments et de fondement de notre système alimentaire.» Il dénonçait, le faible progrès des politiques d'appuis dans les États d'Afrique de l'Ouest. « Honteusement, les femmes sont les plus vulnérables, faisant face à la malnutrition, à la mort maternelle et infantile. Ceci empêchera la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest d'atteindre Objectifs du Millénaire en 2015. C'est une injustice, contre la volonté de Dieu et les églises qualifient cette situation inadaptée en ces 21 siècles.»

La réunion de Tominian a lancé un appel pour que les engagements au développement agricole et la sécurité alimentaire des États d'Afrique de l'Ouest soient réalisés en étroite



Kadidia Baro, Coordinatrice de la Campagne Sécurité Alimentaire de l'ACCEAO au Mali

collaboration avec des fédérations paysannes et coopératives locaux. Kadidia Baro, Coordinatrice de la Campagne de la Sécurité Alimentaire de l'ACCEAO au Mali, a déclaré relative en rapport des droits de femmes dans l'agriculture: "la promesse du gouvernement Malien de consacrer au moins 10% des aménagements des terres agricoles à des

groupes de femmes et encore 10 % aux jeunes, c'est une première étape par le gouvernement. Nous attendons maintenant que la révision de la loi foncière, actuellement en cours, fournira davantage des mesures qui tiennent compte du rôle des femmes pour la sécurité alimentaire."

Andréa



9ème campagne « ALIMENTERRE » de l'association OADEL : LE « MARCHÉ ALIMENTERRE » PREVU DU 05 AU 09 NOVEMBRE A LOME

Du 05 au 09 novembre 2014 prochain à la BoBar non loin de Bè-Beach à Lomé, va se dérouler l'édition 2014 du « Marché ALIMENTERRE ». C'est une initiative de l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL) dédiée à la promotion des produits agricoles locaux transformés du Togo. Il s'agit à travers cette manifestation qui change de formule pour le compte de cette année, de combiner deux aspects dans cette valorisation des produits locaux : le goût et la gastronomie.

Cela fait 11 ans déjà que l'OADEL travaille pour le développement de la présence des produits locaux transformés sur le marché en interne au Togo en vue de sensibiliser les consommateurs sur le rôle central que l'agriculture familiale togolaise joue dans la lutte contre la pauvreté. En effet, l'objectif poursuivi à travers cette manifestation est d'« encourager les consommateurs à une citoyenneté alimentaire qui privilégie l'économie locale ainsi qu'un mode de vie équilibré et durable, ceci pour assurer

le droit à l'alimentation et à la nutrition pour tous ». Selon cette organisation, le « Marché ALIMENTERRE » se justifie d'abord par l'absence d'innovation culinaire sur la table des restaurants au Togo ; ensuite par la méconnaissance des consommateurs des goûts des produits agricoles locaux transformés issus de leur terroir, ce qui freine leur adhésion à la consommation de ces produits ; et enfin par le peu de connaissance des consommateurs sur le contenu de leur assiette (origine, mode de production, de conservation et

spécificités des produits) et ses effets sur la santé.

Ainsi au cours de cet événement qui entre dans le cadre des activités de la 9ème campagne ALIMENTERRE au Togo, deux grandes activités sont organisées à savoir l'éducation des consommateurs au goût des produits locaux et l'information des consommateurs sur ce qu'ils mangent. Sur presque une semaine sur le site du « Marché ALIMENTERRE », il y aura de nombreuses autres activités : exposition-vente des produits issus du maraîchage ou du jardinage, exposition des semences pour montrer les variétés et la richesse des semences locales existantes, exposition des animaux issus de l'élevage, soit sur pied ou préparés et prêts à manger ou à emporter chez soi. Il y aura également une boutique d'alimentation locale où le public aura à découvrir des jus de fruits, liqueurs, vins, épices, farines à base de

céréales, soja, biscuits, champignons et autres produits alimentaires locaux non seulement du Togo, mais aussi des pays voisins (Bénin, Ghana, Burkina Faso).

L'organisation entend aussi désacraliser pour le public, les sauces cérémonielles qui ne se mangent que dans les couvents lors de certaines cérémonies. Le public aura l'occasion de goûter et découvrir les saveurs inégalées des recettes culinaires togolaises ancestrales, modernes et futuristes. Au total, il est programmée une soixantaine de mets traditionnels et gastronomiques à déguster et des centaines de produits du terroir à consommer sur place ou à emporter chez soi.

A signaler que la campagne ALIMENTERRE 2014 au Togo est organisée dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) décrétée par l'ONU. L'autre activité phare de cette campagne qui prend fin le 30 novembre 2014 est le festival de films ALIMENTERRE ; une série de projections-débats sur les « désordres alimentaires » du monde et aussi de débattre des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation de demain. Au total 18 projections-débats en entrée libre auront lieu dont quatre (04) à Lomé (7, 12, 14 et 15 novembre) et 14 dans des villages des 7 préfectures de la région maritime jusqu'au 30 octobre auprès des producteurs réunis au sein de l'Union Régionale des Organisations de Producteurs Céréaliers de la région maritime (UROPC-M).

Davson



Relance de l'agriculture togolaise

LUC COMLAN AGBOBLI MARQUE SA CONTRIBUTION À TRAVERS UN OUVRAGE

« Et demain l'agriculture togolaise... » : C'est la dénomination de l'ouvrage de l'ancien Directeur général de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), Comlan Atsu Luc Agbobl. Un ouvrage dédié le 21 Octobre dernier à Lomé et qui propose des pistes de solutions pour le développement de l'agriculture togolaise, après avoir retracé les différents maux dont elle fait l'objet.

Ce document de 110 pages divisées en 7 chapitres, fait un diagnostic de tous les maux qui minent l'agriculture togolaise. Lesquels maux que l'auteur subdivise en trois grandes contraintes à savoir les contraintes politiques, techniques et celles liées à la gouvernance. Luc Agbobl estime que ce document est sa contribution à la Vision Togo 2030 en ce qui concerne le

secteur agricole.

« Nous voulons que le Togo ait une agriculture productive avec des entrepreneurs ruraux formés à l'Université de Lomé et de Kara, maîtrisant les nouvelles techniques de production et que le Togo soit demain le grenier de la sous-région. Toutes les conditions sont réunies pour avoir ce premier rang dans la sous-région », a-t-il précisé. L'auteur a fait dans son ouvrage,

une analyse des efforts engagés au cours des deux dernières décennies en termes de relance de l'agriculture togolaise, et de s'interroger également sur les raisons du peu de progrès pour le moment enregistré dans ce secteur. Pour Comlan Agbobl, il est impossible de sortir l'agriculture togolaise de ses problèmes sans mettre le doigt sur ses véritables maux et suggérer des remèdes appropriés avec un accent qui doit être mis sur la recherche.

Parmi les invités à la cérémonie de dédicace, le ministre de la Prospective et de l'Évaluation des politiques publiques, Pr Kako Nubukpo. Ce dernier n'a pas manqué de donner à ce livre le niveau de son importance. « Cet

ouvrage est un diagnostic sans concession du secteur agricole togolais. C'est une pièce à verser à tous les documents qui nous permettent de travailler sur l'agriculture togolaise à l'horizon 2030. Trois grands défis en ressortent, à savoir le défi technique, un élément très important pour notre agriculture. Le second défi est la promotion des arrangements institutionnels et le 3ème est comment améliorer la cohérence des politiques publiques. Il n'y a pas que la politique agricole, il y a aussi la politique commerciale, budgétaire et monétaire », a laissé entendre le Ministre Kako Nubukpo.

Comlan Atsu Luc Agbobl est titulaire d'un doctorat Ph.D et est un spécialiste du domaine de la phytopathologie. Il a été plusieurs fois membres du comité des experts du Centre de riz pour l'Afrique (AfricaRice).

Cris DADA



**Un nouveau
regard sur
l'or blanc**

Le Journal Agricole
Edité par Agri Média

Directeur de Publication
Gilles PODJOLEY

Rédacteur en chef
David SOKLOU

Rédaction
Giovanni Sousso
Obrenger Kalass

Infographie
Raphaël AHIBALE

Contacts
01 BP 3655 Lomé
Tél: 90 10 42 18
E-mail:
journalagricoletg@yahoo.fr

Tirage
1000 Exemplaires

Développement communautaire

108 MILLIONS POUR AMELIORER LA GOUVERNANCE DANS LE SECTEUR DE L'EAU AU TOGO

Une bonne nouvelle dans le secteur de l'eau au Togo. Le Gouvernement togolais à travers le Ministère de l'Équipement Rural et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont procédé à la signature d'une convention de financement qui est destinée à l'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'eau dans le pays. D'un coût global de 216.000 dollars US soit 108.000.000 de F CFA, ce financement s'inscrit dans le cadre du programme GoAL WaSH du PNUD.

Les documents de cette convention de financement ont été paraphés le jeudi 02 Octobre à Lomé par la Représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'Diaye et les Ministres Bissoune Nabagou et Sémodji Djossou respectivement en charge de l'Équipement rural, et de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Mis en œuvre par l'Institut International de l'eau basé à Stockholm en Suède, le programme GoAL WaSH dans lequel s'inscrit ce financement, est un programme novateur du PNUD qui vise l'accélération de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) relatifs à l'eau et à l'assainissement ; Ceci grâce à des interventions stratégiques ciblées. Lesquelles interventions qui renforcent la gouvernance dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement

aux niveaux national et local.

Ce projet d'amélioration de la gouvernance dans le secteur de l'eau au Togo d'une durée de deux ans (2014-2015) a pour objectif principal de renforcer la gouvernance de l'eau à travers le renforcement des capacités de la direction de la planification et de suivi évaluation des politiques et programmes. Il s'agira de façon spécifique de : renforcer la visibilité du secteur de l'eau pour faciliter le plaidoyer et la mobilisation des ressources techniques et financières ; renforcer les capacités des acteurs locaux pour la gestion rationnelle et durable des mini adductions d'eau potable en milieu semi urbain ; et enfin de finaliser le plan d'investissement de la Société de Patrimoine Eau (SP-EAU).

« C'est à la suite d'une mission que le programme GoAL WaSH a effectué et au vue des résultats et de la dynamique qui anime ce



Echange de documents entre Mme Khardiata Lô N'Diaye et les ministres Semodji Djossou et Bissoune Nabagou

secteur que le PNUD a décidé de faire cette allocation à exécuter sur deux ans mais rien ne vous empêche de l'exécuter sur un an ; c'est là où nous avons besoin de l'implication forte des structures qui sont en charge pour que ce financement puisse être mis en œuvre rapidement », a indiqué Mme Khardiata Lo N'Diaye à la cérémonie de

signature de la convention. Tour à tour, les ministres Bissoune Nabagou et Sémodji Djossou ont salué cette initiative du PNUD d'accompagner le Gouvernement dans ses efforts pour l'accès à l'eau qui est un secteur prioritaire.

Il faut préciser que depuis 2011, le Togo s'est engagé dans une réforme du secteur de l'eau

potable et de l'assainissement ; Une réforme qui a conduit à la mise en place du code de l'eau qui est la base légale de la politique de l'eau dans le pays et la création en Août 2013 d'une société de patrimoine de l'eau et de l'assainissement en milieu urbain et semi urbain.

David SOKLOU

Santé publique : QUALITE DOUTEUSE DES PRODUITS MARAICHERS A KARA

Le maraîchage est une activité en plein développement à Kara. Il occupe une partie non négligeable de la population de cette ville, selon le Secrétaire général du Syndicat libre des maraîchers du Togo (Sylimato). Sauf qu'ici, la quantité a pris le pas sur la qualité des produits issus de cette activité, exposant ainsi les consommateurs à un problème de santé publique.

Kara, ville située à 420 km au nord de Lomé, capitale togolaise, est traversée par un fleuve qui porte son nom. Un fleuve qui offre un cadre idéal aux activités agricoles dont le maraîchage. Ses abords sont très convoités par les maraîchers qui y trouvent, surtout, une richesse du sol propice au développement de leurs différentes cultures, notamment la carotte, la laitue, la tomate, les choux, les légumes, etc.

Cependant, l'exploitation de l'eau du fleuve Kara par ces maraîchers à des fins d'irrigation, sachant pertinemment que ce fleuve sert de poubelle, mieux, de dépotoir aux ménages environnants, pose un problème de santé publique. « Nous utilisons souvent l'eau de la rivière pour irriguer nos sillons. Ça nous facilite la tâche », renseigne Jules Kilou, Secrétaire général du Syndicat libre des maraîchers du Togo (Sylimato), président d'un Groupe de maraîchers de Kara dénommé « Ezzo Waza ». « Nous produisons en quantité, mais

pas en qualité. Les maraîchers savent les produits qu'ils utilisent pour s'assurer d'une bonne récolte à la fin d'une saison. Parmi ces produits, il y en a qui ne doivent pas être utilisés, mais qui le sont. Et au finish, c'est la production sur laquelle sont appliqués les engrais et les espèces chimiques souvent interdits, qui est introduite sur le marché, avec toutes ses conséquences. Les maraîchers eux-mêmes sont prudents, et se réservent les produits qui ne peuvent pas avoir d'incidence sur leur santé, étant donné qu'ils sont les seuls à savoir les produits appliqués sur les sillons », avoue Jules Kilou. Une information confirmée par un autre maraîcher interrogé dans son champ, aux abords du fleuve Kara. « Mais c'est par faute de moyens », précise Abalo Dawouna.

Opération assainissement en cours

Les autorités locales semblent être conscientes des problèmes environnementaux et de santé publique occasionnés par

l'exploitation de l'eau de rivière pour l'irrigation des produits maraîchers. Le Professeur Gnon Baba, Doyen de la Faculté des Sciences Techniques (FaST) de l'Université de Kara, note que les substances contenues dans cette eau peuvent conduire à des maladies comme le cancer, les malformations génitales, ou encore les maladies infectieuses. « C'est la raison pour laquelle quatre grands projets d'assainissement de la rivière Kara et de ces cours d'eau aux abords desquels se développe l'activité maraîchère sont actuellement en cours d'exécution. Des actions de sensibilisation, en collaboration avec des organisations de la société civile, sont en train d'être menées », indique le Pr. Gnon Baba. « Les intrants utilisés pour les productions sont à déplorer. Les maraîchers utilisent des engrais, des déchets, et des substances qui ont des conséquences nocives sur la santé humaine. Nous luttons également contre cela, dans le cadre des projets d'assainissement en cours »,



Un maraîcher en activité au bord du fleuve Kara

ajoute-t-il.

Les consommateurs, de leur côté, ne semblent pas ignorer les risques liés à la consommation de produits maraîchers disponibles sur le marché. « C'est vrai que les dangers que nous courons en consommant ces produits sont énormes. J'ai appris d'un agronome, et d'un expert en chimie, que si nous avons une idée de la façon dont ces produits sont traités dans les champs, nous n'aurons jamais envie de les consommer. C'est pour ça qu'il est souvent conseillé de cultiver un petit champ pour soi, ou de faire du maraîchage bio. Mais dans ce

dernier cas, il faut plus d'investissements », déclare Koffi Tarépak, un consommateur.

Selon le Secrétaire général du Sylimato, le maraîchage est exercé par 40% de la population de la ville de Kara. Une cinquantaine de groupements de maraîchers sont actifs dans le milieu.

Article réalisé le 07 Octobre 2014 à Kara par les journalistes Elom ATTISSOGBÉ, Essenam KAGLAN, Dao AKIZOU, Yao ATTIKPO et David Kossi SOKLOU lors d'un séminaire de formation.





COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Togo œuvre pour des plateformes d'innovation agricoles performantes

Lomé, 23 Octobre 2014 - Du 20 au 22 octobre 2014, vingt quatre (24) acteurs des plateformes d'innovation agricoles du Togo dont deux de la région des Savanes, une de la région centrale et une de la région maritime ont bénéficié d'une formation en élaboration de plan annuel et gestion des plateformes facilitée par deux experts du Bénin : Mme AZELOKONON Olga, Socio anthropologue et M. BANKOLE Camille, chercheur zootechnicien.

Cet atelier national a permis aux participants d'apprendre à élaborer le plan annuel de fonctionnement, de se familiariser avec leurs rôles et leurs responsabilités, de s'approprier l'organisation du travail en équipe, les techniques de négociation des contrats, le développement des relations d'affaires entre acteurs et les techniques de plaidoyer/lobbying pour la mobilisation de ressources.

Selon Mme Kossiwa DEBOUKOUNA, formatrice et membre de la plateforme de Kara, cette formation a comblé un vide en matière d'appropriation du bon fonctionnement d'une plateforme multi-acteurs. Quant à Kadévi ADJAKOU, membre de la plateforme Maritime VO, il a apprécié le contenu de la formation tout en insistant sur la nécessité de tenir compte du gap qui existe entre la théorie de la formation et les réalités socioéconomiques qui caractérisent les milieux paysans.

Les échanges, le partage des expériences, la facilitation des points de vue et la prise en compte du genre ont contribué au succès de l'atelier, a affirmé Mensah ASSIGBON, agent de vulgarisation de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT).

Cette formation fait partie d'une série d'initiatives visant à rendre plus performantes les plateformes d'innovation agricoles au Togo. Dans la même logique, le 29 septembre 2014, le PPAAO-TOGO a réuni les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des plateformes au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour le même objectif : échanger les vues pour améliorer la fonctionnalité, la rentabilité et la durabilité des plateformes d'innovation agricoles.

Outre les acteurs de la chaîne de valeur du Togo, ceux du Bénin et du Burkina Faso ont aussi bénéficié de cette formation.

Pour plus d'information, contactez : falola.oredola@yahoo.com



Interview de l'expert André Tandjiékpon sur la filière anacarde

« Le potentiel en termes d'emploi dans la filière anacarde est énorme au Togo... »

Du 23 au 26 septembre 2014, s'est tenu à Sokodé dans la région centrale, un atelier de réflexion sur le développement du matériel végétal amélioré d'anacardier au Togo et sur la promotion des techniques de greffage. Soutenu par l'agence de la coopération allemande au Togo (GIZ) à travers le projet ProDRA (Programme de Développement Rural y compris l'Agriculture), cette rencontre est destinée à faire l'état des lieux de la filière anacarde au Togo, à revoir la stratégie nationale de promotion de cette filière à travers l'état des lieux de la connaissance sur le matériel végétal dans la région. Nous avons rencontré à la fin de cet atelier, André TANDJIEKPON, expert et Directeur de la Production à iCA (initiative du Cajou Africain), un centre sous régional basé à Ouagadougou au Burkina Faso. En mission au Togo dans le cadre de cette rencontre de réflexion, il nous livre ici dans un entretien, ses appréciations sur cette filière de l'anacarde et ses nombreuses opportunités dans le pays.

JOURNAL AGRICOLE : Dites nous l'objectif de votre visite de mission ici au Togo ?

André Tandjiékpon : L'objectif de notre visite est d'appuyer le ProDRA (Programme de Développement Rural y compris l'Agriculture) qui au Togo, travaille sur un certain nombre de filière dont l'anacarde. Donc il s'agit d'un appui pour répondre à un certain nombre de questions concernant l'amélioration du matériel végétal.

Pourquoi un accent sur la filière anacarde ?

Comme vous le savez, quand on parle d'une filière, le premier intrant, c'est d'abord la filière végétale. Et lorsqu'on répond de façon sérieuse à la question de cet intrant, on est parti pour une meilleure filière.

Comment appréciez-vous la production de l'anacarde au Togo ?

Avant notre arrivée ici, on avait très peu d'information sur le secteur anacarde au Togo. Mais sur place, on a constaté qu'il y a un potentiel énorme par rapport à cette filière qui est le cajou et l'anacarde. Et à partir de ce qui existe, on peut faire de grandes choses au niveau du Togo.

Qu'avez-vous apporté comme

expertise lors de votre mission ici au Togo ?

Sans la connaissance, on peut passer à côté de l'essentiel quand on veut s'adresser à une filière agricole qui nécessite pas mal d'information. Le fait de partager déjà un peu avec les parties prenantes du Togo certaines informations venant des pays voisins à comme le Bénin, le Ghana, la République de Côte d'Ivoire ou encore la Mozambique est déjà un pas important en termes de contribution pour comprendre et mieux cerner ce secteur au niveau du Togo.

Pensez-vous qu'il y a des marchés pour l'écoulement de la production ?

Quand vous voyez déjà le dynamisme au niveau des acteurs ici, ça veut dire qu'il y a quelque chose qui existe comme marché. Pour vous donner un chiffre, aujourd'hui, pour que l'Afrique réponde d'abord à la demande internationale, il faudrait que nos capacités actuelles soient augmenté d'au moins 8 % l'an sur peut être les 10 années à venir. Donc c'est très important et sur cette augmentation, je pense que le Togo a sa part à prendre et il faudra que le Togo s'organise à travers ses acteurs pour prendre

cette part des 8 % de croissance au niveau de ce secteur de cajou.

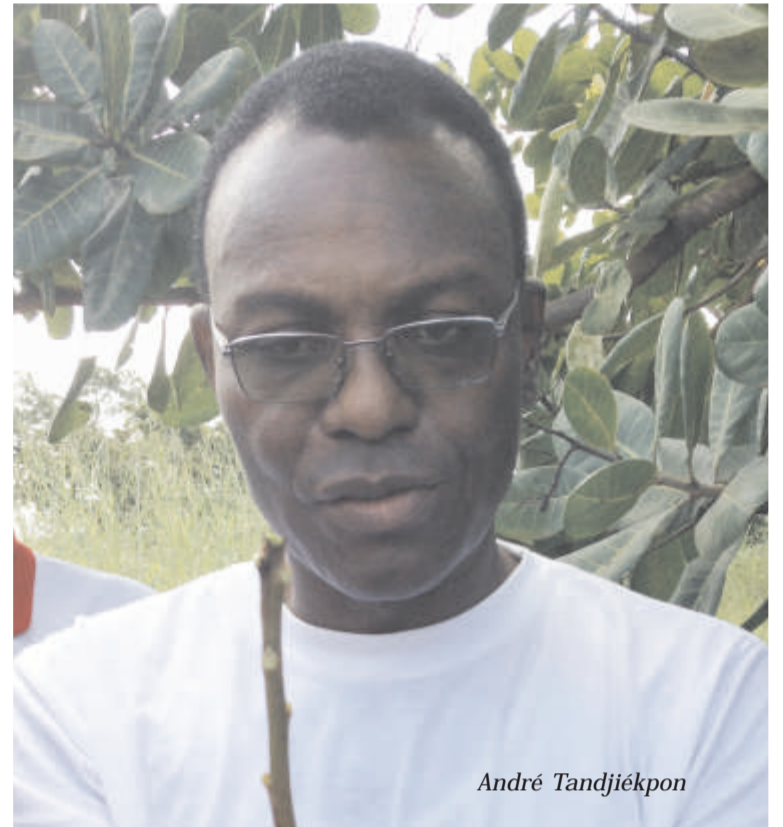
Y a-t-il des appuis pour la transformation de l'anacarde par les organisations paysannes ?

La mobilisation des financements, c'est ce déjà que vous êtes en train de faire à travers cet entretien ; créer la prise de conscience qu'il y a quelque chose qui existe et qui a un potentiel. Dès que c'est connu au niveau des acteurs locaux et de l'extérieur, la mobilisation de financement suit toujours. Donc c'est cette confiance qu'il faut créer et je pense que vous contribuez déjà à la mobilisation des acteurs autour de cette confiance.

Quelle importance accorder à l'anacarde et ses produits dérivés ?

J'ai l'habitude de dire que l'anacarde est un produit de luxe. Vous pouvez déjà considérer qu'au Togo, on peut l'appeler l'« or gris » ; Parce que ce qui est demandé à l'état actuel, c'est les amandes, et le marché de l'amande augmente de façon exponentielle. Le plus grand marché, c'est les Etats Unis d'Amérique suivis de l'Europe et aujourd'hui, on a des marchés de l'amande qui sont des pays de l'Asie principalement la Chine. Nous avons les pays du Maghreb qui commencent par être dans l'anacarde en termes de consommation. Donc le marché est là pour les amandes. Le marché est également là pour les produits dérivés dont notamment l'essence qui est dans la coque. Mais aujourd'hui, on n'est pas encore à l'étape là de travailler de façon sérieuse sur ce boom de cajou qui est beaucoup plus destiné à l'aéronautique. C'est aussi un produit qui est très recherché dans la cosmétique. Donc rien n'est à rejeter dans l'anacarde et lorsqu'on laisse la noix pour aller au niveau de la pomme, on a des produits importants parmi lesquels la colle, ou encore l'éthanol.

Existe-t-il des potentialités d'emploi dans cette filière au Togo ?



André Tandjiékpon

Le potentiel en termes d'emploi dans la filière anacarde est énorme au Togo. Si je prends le volet transformation, par exemple, pour 1.000 tonnes de noix de cajou à transformer au Togo, cela peut faire déjà 200 à 250 emplois de personnes sans grande qualification. Donc aller dans la transformation de l'anacarde est une porte d'emploi. Vous avez déjà un exemple chez vous ici au Togo avec l'usine ESPOIR de Tchamba qui, avec 4.000 tonnes de produits transformés, les gens utilisent près de 600 personnes dans un village très loin de Lomé. C'est donc dire que le potentiel en termes d'emploi que ce soit au niveau de la production primaire, qu'au niveau de la transformation voire de la commercialisation, les emplois sont là.

De la plantation à la récolte, ça peut prendre combien de temps ?

Dans la production classique, vous installez une plantation, la production peut commencer à partir de 4 ou 5 ans. Mais aujourd'hui, avec le travail de l'amélioration du matériel végétal, déjà dans la 2ème année, c'est possible de commencer par jouir des efforts à travers les fruits issus de la production de l'anacarde. Mais l'anacardier est d'abord un arbre agro forestier exceptionnel. Il n'y a pas une grande compétition en termes de partage non équitable avec les cultures essentielles pour nous à savoir les cultures de rente alimentaire ; ça peut se marier avec les autres cultures annuelles.

Comment peut se faire l'introduction d'un matériel végétal qui vient d'ailleurs ?

Par rapport aux matériels végétaux, au vue de ce qu'on a

constaté ici au Togo, vous avez un potentiel énorme avec des produits de très bonne qualité avec du matériel végétal bien performant qui peut donner de bons produits compétitifs sur le marché. Il suffit de partir de ce matériel qui existe déjà pour les multiplier et les amener dans un contexte qui permet d'utiliser le meilleur des meilleurs. Je voudrais encourager tous les acteurs à d'abord compter sur ce bon matériel dont dispose le Togo. Mais ça n'exclut pas que du matériel performant identifié et connu ailleurs dans d'autres pays producteurs, soit apporté sous forme d'échantillon pour des essais et voir comment ça se comporte et lorsqu'on trouvera les meilleurs des meilleurs parmi ce que vous avez introduit, vous pouvez les utiliser dans votre politique d'amélioration. Mais dans ce cas d'introduction du matériel végétal venant d'ailleurs, il faut toujours passer par la recherche d'abord pour voir si ça ne vient pas avec des maladies. Si non, au cas où le circuit est laissé ouvert, vous pouvez aussi compromettre la qualité de ce que vous avez déjà de très bien.

Un mot de fin ?

Mon mot de fin, c'est de dire qu'au niveau du secteur du cajou, il y a un grand potentiel. On a constaté ici qu'il y a une volonté politique à un niveau très élevé pour soutenir la filière anacarde. Personnellement, je ne peux qu'encourager tout le monde, surtout le politique à appuyer tous les acteurs qui voudraient aller dans ce sens et de les apporter tout ce qu'il y a comme facilité pour mieux faire ce qu'ils sont en train de faire déjà très bien.

Propos recueillis par David SOKLOU



Des participants lors d'une visite de terrain



LES GRANDS AXES DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FNGPC COOP-CA

La Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton (FNGPC) a tenu les 26 et 27 septembre 2014 à Sokodé, son Assemblée générale ordinaire (AGO). A cette occasion, le Président du Conseil d'Administration de ladite organisation a dans son rapport moral fait le point des ressources dont a disposé la Fédération pour la mise en œuvre des recommandations de la précédente AGO. Il a à cet effet mentionné notamment les fonds propres et les subventions du Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) dont la convention a été signée le 27 septembre 2013. Il a également souligné qu'avec les efforts de tous, toutes les faitières ainsi que 512 groupements ont été mutés en sociétés coopératives et que onze (11) SCOOPS-COTON ont été immatriculées. M. YOSSO a par ailleurs annoncé que pour la campagne 2013-2014, 77 851 tonnes de coton-graine ont été produits à

99% de premier choix, avec un rendement moyen de 830 Kg/ha. En termes de revenus, la campagne a généré aux cotonculteurs et à leurs organisations un revenu de 10 372 645 100 Francs CFA après déduction des crédits-intrants de 7 901 789 100 Francs CFA. Reconnaissant que toutes les attentes ne sont pas comblées, le Président a tout de même affiché son optimisme quant au dépassement de la barre des 100 000 tonnes de production avec l'appui de PASA. Il souligne également que pour assurer le bien-être du producteur inconnu, la FNGPC devra mieux gérer ses organisations et faire un plaidoyer auprès du gouvernement en vue de la subvention des instants-coton. Il a enfin exhorté les délégués à accentuer la sélection des producteurs pour éviter des déficits trop importants sur le différentiel-intrant.

Quelques résolutions à



Yosso Hodabalo, PCA de la FNGPC

l'issue de l'AGO Pour ce qui concerne l'axe des infrastructures et les équipements, l'Assemblée Générale Ordinaire donne mandat au conseil d'administration pour œuvrer

à la réduction de la pénibilité du travail sur les exploitations de grandes envergures Au sujet de l'axe « soutien à la production et à la productivité », l'Assemblée Générale Ordinaire encourage le conseil

d'administration à œuvrer à l'augmentation des rendements de 1250 kg à l'hectare à 1600 kg avec une amélioration de 50 kg chaque campagne jusqu'en 2022 au niveau national.

Au sujet de l'axe « Valorisation et mise en marché du coton-graine », l'Assemblée Générale Ordinaire donne le mandat au conseil d'administration pour œuvrer à la réduction des coûts d'opportunité liés à la dégradation de la qualité du coton-graine depuis le choix des semences à l'usine, en passant par l'entretien aux champs, la récolte et le transport.

D'autres résolutions ont été également prises au sujet du « Financement de la mise en œuvre de la vision stratégique » ainsi qu'au « soutien à la production et à la productivité ». Nous y reviendrons plus en détails dans nos prochaines publications.

Kalass Tanga

ATELIERS REGIONAUX SUR LE DROIT A L'ALIMENTATION

SENSIBILISER DAVANTAGE LES POPULATIONS RURALES SUR LA GOUVERNANCE AUTOUR DE LA SECURITE ALIMENTAIRE



M. TABE Gnandi de la FAO face à la presse

Permettre aux différents acteurs impliqués à la base de s'approprier le concept de droit à l'alimentation et la gouvernance autour de la sécurité alimentaire, pour une implication et une participation plus effectives dans sa mise en œuvre au Togo, tel est l'objectif des ateliers de formation et d'information dans les différentes régions initiés par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche avec l'appui de la FAO dans le cadre du PROJET TCP/TOG/3402 « Promotion du droit à l'alimentation et de la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire » Il s'agit d'un projet qui offre un cadre idéal pour échanger sur

les aspects de la gouvernance dans la lutte contre la faim. Au-delà donc des préoccupations liées à l'augmentation de la production agricole, « le projet de promotion du droit à l'alimentation et de la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire et nutritionnelle » a un caractère qualitatif qui, à terme, permettra d'internaliser la notion de droit à l'alimentation dans le dispositif institutionnel et juridique au Togo. A Kara dans la région de la Kara et à Dapaong, dans la région des Savanes, l'on a noté une forte mobilisation autour de ces ateliers qui consistaient plus spécifiquement à

sensibiliser les participants sur la notion du droit à l'alimentation et la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire;

à recueillir les avis et commentaires des acteurs sur le 1^{er} draft du document de la revue documentaire et de l'analyse-diagnostique sur le cadre juridique et institutionnel du droit à l'alimentation dans notre pays Il convient de souligner que l'assistance de la FAO au Gouvernement, à travers ce projet financé à hauteur de 392 000 USD, vise, principalement, à contribuer à la responsabilisation de tous les acteurs pour leur implication effective dans la gestion des affaires liées au droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire.

« Cet engagement de la FAO est en conformité avec le sous programme n° 5 du Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA), lui-même, arrimé à la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) », a souligné, M. TABE Gnandi, représentant la FAO lors de ces ateliers.

« Il est également en parfaite cohérence avec le Cadre de Programmation par Pays (CPP) signé entre la FAO et le Gouvernement Togolais, en

juin 2013 et qui constitue l'outil de pilotage stratégique de la coopération entre le Togo et la FAO à l'horizon 2017 », a-t-il ajouté.

En inscrivant comme priorité, au sous programme 5 du Programme National d'Investissement Agricole et de la Sécurité Alimentaire (PNIASA), la Promotion du droit à l'alimentation et de la bonne gouvernance autour de la sécurité alimentaire, le Gouvernement togolais vise à assurer une coordination effective des actions menées en matière de sécurité alimentaire en impliquant toutes les parties prenantes (Gouvernement, société civile, opérateurs privés). Bien que le droit à l'alimentation soit inscrit au PNIASA comme priorité, aucun des trois projets actuels de ce programme ne prend en

compte la composante relative à la promotion du droit à l'alimentation. Dans le cadre de ces projets, il n'est prévu ni de cadre de réflexions et d'actions en matière de la sécurité alimentaire, ni de système de communication visant la promotion du droit à l'alimentation. Il importe enfin de rappeler que dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'engagement du Togo s'est traduit par la réduction de la prévalence de la sous-alimentation qui est passée de 32,8 % en 1992 à 16,5 % en 2012. Cette performance a conduit au classement du Togo parmi les vingt (20) pays qui ont fait un saut qualitatif dans la réduction de la sous-alimentation.

Alexandra Lachica



Les participants à l'atelier de Kara





COMMUNIQUE DE PRESSE

Le PPAAO-TOGO prône des plateformes d'innovation agricole viables

- Le PPAAO-TOGO a réuni les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des plateformes multiacteurs d'innovation agricoles le 29 septembre 2014 au ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

L'objectif de cette rencontre est d'échanger les vues pour améliorer la fonctionnalité, la rentabilité et la durabilité des plateformes.

Au terme des deux exposés faits à cette occasion, le premier intitulé 'Plateforme multiacteurs dans la chaîne de valeur' et le second intitulé 'Présentation des innovations de valuelinks', les participants ont procédé à des échanges de vues, d'analyses et d'expériences sur le sujet.

Il ressort de ces échanges d'idées la création d'une task force réunissant l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA), l'Institut de conseil et d'appui technique et la direction de la formation, de la diffusion des techniques et des organisations professionnelles agricoles (DFDOPA).

Par ailleurs, la définition de la fonction motrice de la plateforme et le renforcement de la combinaison de la démarche plateforme et du valuelinks ont été approuvés. De même, il a été recommandé de viser la demande pour une bonne prise en compte de l'offre.

«La mise en place des plateformes permet de rapprocher les différents acteurs et contribue au développement de l'interprofession entre les acteurs des filières et le développement progressif des chaînes de valeur» a précisé Dr. Assimiou Adou Rahim Alimi, Coordonnateur du PPAAO-TOGO.

Dans le cadre du PPAAO-TOGO, 11 plateformes d'innovation (5 pour la filière maïs, 2 pour la filière riz, 2 pour la filière volaille et 2 pour la filière ovin caprin) sont mises en place.

Les plateformes sont composées de semenciers, paysans, représentants des ONG, IMF, DRAEP, ICAT, CAGIA, ANSAT, fournisseurs d'intrants agricoles, transformatrices, professionnels des médias, commerçants, transporteurs. Ces plateformes multiacteurs permettront d'améliorer la productivité dans les quatre filières de choix du Togo : maïs, riz, volailles et petits ruminants (ovin et caprin).

Au total, il est prévu la mise en place de 31 plateformes multiacteurs d'innovation agricoles.

Pour plus d'informations, contactez : falola.oredola@yahoo.com

CAMPAGNE ALIMENTERRE 2014 AU TOGO

MARCHÉ ALIMENTERRE

DU 05 AU 09 NOVEMBRE 2014
A LA BoBaR PRES DE BE-BEACH

6ème FESTIVAL DE FILMS ALIMENTERRE

DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2014
DANS LA REGION MARITIME

Osons manger autrement !!!



Contact : 22 22 33 30 / 90 12 10 54

